

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire
(7991-8091) (120 crédits)
GUIDE DE FORMATION PRATIQUE

En milieu universitaire

Cours préparatoires :

Du début de la session à la date d'entrée en milieu scolaire pour le stage-séjour.

Séminaires de rétroaction :

Au terme de la partie pratique en milieu scolaire jusqu'à la fin de la session universitaire (Stages I, II et III).

OBJECTIFS ET CONTENUS DES STAGES

STA4125 - STAGE I ET SÉMINAIRES : INITIATION À L'EXERCICE DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE (3 CRÉDITS)

Permettre à l'étudiante de s'initier à l'exercice de la profession enseignante. Prendre connaissance des différents aspects de la tâche d'une enseignante. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et intervenir de façon ponctuelle dans la classe sous la supervision de l'enseignante associée.

Réalisation de journées d'initiation à l'exercice de la profession enseignante en milieu scolaire en alternance avec des rencontres de type séminaire à l'université. Conception de situations d'enseignement-apprentissage adaptées aux besoins et aux caractéristiques des élèves en privilégiant les nouvelles technologies de l'information et des communications. Pilotage de situations d'enseignement-apprentissage sous la supervision de l'enseignante associée. Développement des aptitudes à communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. Initiation au travail de coopération avec les membres de l'équipe-école et les parents. Analyse réflexive de l'agir professionnel, éthique et responsable, liée à l'exercice de la profession enseignante. Présentation d'un rapport oral et écrit de sa réflexion sur l'ensemble de l'expérience d'initiation à l'exercice de la profession enseignante.

STA4126 - STAGE II ET SÉMINAIRES : LA GESTION DE LA CLASSE (3 CRÉDITS)

En tant que lieu d'intégration, le stage II participe de manières diverses au développement de nombreuses compétences liées à l'intervention pédagogique en milieu scolaire. En situation véritable d'intervention éducative et sous la supervision directe d'une enseignante associée et d'une superviseure universitaire, l'étudiante développe les compétences liées à l'intervention auprès des clientèles du préscolaire et du primaire en accentuant ses interventions au niveau de la gestion de classe et de l'analyse de son action professionnelle. L'étudiante apprend à résoudre des problèmes associés au contexte de l'intervention en salle de classe.

Le séminaire de stage II est étroitement lié au cours Fondements et stratégies d'intervention en gestion de classe (EDU2113). Ce cours permet aux futures enseignantes d'échanger périodiquement avec des pairs sur leur vécu de stagiaire. Des ateliers de formation touchant la planification d'activités d'enseignement-apprentissage de même que les technologies de l'information et des communications pédagogiques (TIC) permettent aux futures enseignantes d'apprendre les rudiments de la conception et de la conduite d'activités en fonction des trois temps pédagogiques, du questionnement pédagogique, des renforcements et des rétroactions, de la communication interpersonnelle, de l'enseignement explicite et aussi d'accroître leurs capacités à les employer de manière appropriée. Le séminaire de stage

Il portant sur la gestion de classe a également pour objet spécifique de développer la capacité des stagiaires à réfléchir sur leur pratique dans une perspective de développement professionnel continu.

STA4137-STA4147 - STAGE III ET SÉMINAIRES : CONTENUS ET DÉMARCHES D'APPRENTISSAGE (3 CRÉDITS CHACUN)

Ce stage de moyenne durée s'effectue sur deux sessions, une première partie à l'automne (STA4137) et une deuxième à l'hiver (STA4147). Il vise le développement progressif des compétences liées aux différentes tâches enseignantes. Lors de la première partie, l'étudiante est appelée à assumer graduellement la prise en charge totale de la classe sous la supervision de l'enseignante associée. Les compétences professionnelles développées lors de cette prise en charge sont tributaires des situations réelles rencontrées dans le milieu de stage par la stagiaire. Ces compétences sont les suivantes : concevoir, sélectionner, organiser et piloter des situations d'enseignement-apprentissage; communiquer avec ses élèves, ses collègues et les parents dans le respect de la qualité de la langue française à l'oral et à l'écrit; évaluer la progression des apprentissages des élèves; agir dans le respect de l'éthique professionnelle; objectiver et analyser son expérience de participation et d'intervention en classe en fonction des enjeux didactiques liés aux apprentissages des élèves.

Le développement des savoirs disciplinaires à travers une approche par compétence. Transformation des différents savoirs curriculaires en situations propres à déclencher des apprentissages chez les élèves. Analyse de situations spontanées en termes d'occasions pour travailler différents savoirs. Questionnement sur les liens entre les apprentissages des élèves, les types de savoirs en jeu, les tâches cognitives et les variables didactiques et pédagogiques des dispositifs d'enseignement-apprentissage. Analyse conceptuelle de contenus notionnels en français et en mathématiques (compétence 1). Analyse a priori de situations d'enseignement-apprentissage en termes de buts visés, de tâches cognitives impliquées et de conduites d'élèves possibles. Recherche de cohérence entre les décisions d'ordres pédagogique et didactique les plus pertinentes pour favoriser les apprentissages. Différenciation pédagogique et didactique de son enseignement pour répondre aux besoins particuliers des élèves (compétence 7). Observation de l'appropriation et de la progression des apprentissages des élèves (compétence 5). Analyse des situations professionnelles complexes rencontrées dans le milieu d'accueil en termes de ressources à mobiliser. Dimension éthique de la profession (compétence 12).

Lors de la deuxième partie du stage III, l'étudiante est appelée à poursuivre le développement de compétences liées à la prise en charge totale de la classe sous la supervision de l'enseignante associée.

STA4148 - STAGE IV : LA PROFESSION ENSEIGNANTE EN EXERCICE (13 CRÉDITS)

Permettre à l'étudiante d'assumer une pleine prise en charge de la tâche d'enseignement, en référence aux compétences professionnelles définies par le ministère de l'Éducation du Québec (2001). Pour ce faire, l'étudiante doit : concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage en fonction des élèves et du développement des compétences visées dans le programme de formation, en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs et de culture; adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés; évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre; organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves; communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante; intégrer les technologies de l'information et des communications dans ses activités professionnelles; coopérer avec les différents partenaires de l'équipe-école et du milieu social; s'engager dans une démarche de développement professionnel; agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

À l'automne IV, la préparation de la prise en charge comprend une intégration progressive en milieu de stage, une planification à long terme et l'élaboration d'un projet d'innovation. La planification et la conception du projet constituent une première étape de réinvestissement des compétences développées dans les cours de didactique, de planification et d'évaluation. La prise en charge à l'hiver permet à l'étudiante d'assumer entièrement les responsabilités d'une tâche d'enseignement au préscolaire et au primaire : planification et réalisation d'activités d'enseignement-apprentissage; interventions auprès d'élèves en difficulté; évaluation des apprentissages et des compétences; gestion

de classe; rencontres avec les parents; travail avec les membres de l'équipe-école et participation aux activités. L'ensemble des compétences professionnelles y est alors sollicité. En collaboration avec le milieu scolaire, ce stage intensif se déroule sous la supervision d'une enseignante associée, d'une direction d'établissement et d'une superviseure universitaire pour assurer une intégration théorie-pratique. L'évaluation se fait sur une base consensuelle (en comité) des partenaires engagés dans la supervision de l'étudiante.



STAGIAIRE

- + Développer les connaissances, les habiletés, les aptitudes et attitudes essentielles à l'exercice de la profession enseignante;
- + s'initier à son rôle professionnel d'enseignante en assumant progressivement la responsabilité complète des tâches qui lui sont dévolues;
- + se familiariser avec le milieu scolaire dans lequel elle évolue;
- + apprendre à analyser sa pratique éducative, à évaluer ses forces et ses faiblesses avec l'aide de personnes-ressources;
- + rencontrer l'enseignante associée et la direction d'établissement avant le début du stage afin de déterminer les attentes respectives de chaque partie;
- + communiquer avec la superviseure de stage dès la première semaine du stage pour l'informer que tout se passe comme prévu;
- + être ponctuelle, se présenter aux journées prévues dès le début de la journée et attendre la fin des activités de la journée pour quitter;
- + avertir la direction et l'enseignante associée de toute absence;
- + participer conformément aux objectifs du stage et selon les indications de l'enseignante associée à toutes les activités de la classe et de l'établissement;
- + interagir positivement avec les élèves et le personnel de l'établissement;
- + rechercher et assumer avec diligence les responsabilités qui lui sont confiées;
- + planifier et enseigner des cours dans les différentes matières dont une titulaire de classe a la responsabilité;
- + démontrer une compétence dans les contenus à enseigner et utiliser des stratégies d'enseignement-apprentissage adaptées;
- + collaborer avec l'enseignante associée, la direction d'établissement et la superviseure de stage à l'évaluation finale du stage.

ENSEIGNANTE ASSOCIÉE

- + Accueillir la stagiaire dans sa classe;
- + être une ressource et un guide pour la stagiaire dans ses apprentissages pratiques et dans sa découverte des diverses facettes du milieu scolaire et professionnel;
- + conserver l'entière responsabilité de ses groupes d'élèves durant tout le stage;
- + demeurer présente dans l'établissement pendant la durée du stage pour répondre aux besoins de ses élèves et de la stagiaire;
- + clarifier ses attentes sur les tâches dévolues à la stagiaire;
- + assister la stagiaire dans la conception, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des situations d'enseignement-apprentissage en rapport avec les programmes d'études;

- + renseigner la stagiaire sur les us et coutumes de l'établissement;
- + fournir régulièrement une rétroaction à la stagiaire sur son enseignement, ses comportements pédagogiques et ses attitudes professionnelles dans une démarche d'analyse réflexive;
- + appuyer l'université dans le processus de formation;
- + rencontrer la superviseure universitaire et lui fournir toute information pertinente à l'évolution du stage;
- + participer au processus d'évaluation de la stagiaire.

SUPERVISEURE UNIVERSITAIRE

- + Préparer la stagiaire, par des séminaires, à réaliser le stage;
- + servir de lien entre l'établissement, l'université, le personnel scolaire et la stagiaire;
- + encadrer et assurer le soutien nécessaire à la stagiaire durant la période de stage;
- + établir l'horaire des visites et le plan de supervision avec l'établissement, l'enseignante associée et la stagiaire;
- + respecter les politiques de l'établissement et de l'université;
- + rencontrer la stagiaire en milieu scolaire pour assurer un suivi constant (évaluation formative et sommative) (voir note 3);
- + entretenir un échange professionnel avec la commission scolaire, l'établissement, l'enseignante associée et la stagiaire;
- + observer la stagiaire en situation pédagogique et lui procurer l'aide nécessaire:
 - en cas de difficultés majeures chez une stagiaire, étudier la situation avec le milieu scolaire et au besoin avec la direction du programme de la stagiaire;
 - assister la stagiaire dans la conception et la planification des activités d'enseignement-apprentissage;
 - soutenir l'enseignante associée dans l'encadrement de la stagiaire;
 - assister la stagiaire dans sa démarche d'objectivation;
- + animer les séminaires au retour du stage;
- + évaluer la performance de la stagiaire en collaboration avec l'enseignante associée et la direction d'établissement;
- + assumer la responsabilité de l'évaluation sommative.

DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

- + Appuyer l'université dans le processus de formation;
- + faire connaître aux enseignantes de son établissement les besoins de l'université pour l'accueil de stagiaires;
- + inviter et inciter les enseignantes associées potentielles à accueillir et à intégrer des stagiaires dans la vie de l'établissement;
- + informer les enseignantes associées de leurs responsabilités;
- + accueillir les stagiaires et faciliter leur intégration à la vie de son établissement;
- + s'assurer de la collaboration des enseignantes ainsi que de l'équipe-école dans tout le processus d'intégration des stagiaires à la vie de l'établissement;
- + superviser les stagiaires de son établissement;
- + entretenir une relation de partenariat avec les intervenants universitaires;
- + reconnaître officiellement le rôle de l'enseignante associée de même que l'apport des activités de stage à la vie de l'établissement;
- + participer à la résolution des problèmes rencontrés par l'enseignante associée et la stagiaire;
- + s'assurer que la relation entre l'enseignante associée et la stagiaire est positive;

- + participer à l'évaluation formative et sommative des stagiaires de l'établissement ;
- + apprécier les retombées des stages au sein de son établissement.

AUTRES INFORMATIONS

1. Les **lundis** sont réservés à l'horaire pour l'intégration progressive dans le milieu scolaire.
2. Les **cours-stage** préalables aux stages prévoient des rencontres liées au volet conceptuel, ceci afin d'assurer une préparation adéquate au stage-séjour. Pour certains stages, des séminaires d'intégration et de synthèse sont également dispensés au retour du stage-séjour. Les dates pour ces rencontres et séminaires sont indiquées à l'intérieur du plan de cours remis à l'étudiante.
3. Le **stage I** comporte des mises en action. Au cours de ses présences en classe, la stagiaire doit effectuer des activités de co-enseignement pour en arriver à une prise en charge graduelle de deux journées complètes.

Le suivi est assuré par une communication périodique (téléphones, courriels, rencontres, s'il y a lieu) entre le superviseur universitaire et l'enseignante associée.

4. Le **stage II** comporte un stage-séjour de trois semaines incluant une prise en charge graduelle de l'enseignement de 5 à 7 jours consécutifs.
5. Le **stage III** s'échelonne sur deux sessions. Il comporte deux stages-séjour : le premier, à l'automne, incluant une prise en charge graduelle de 7 à 10 jours consécutifs et le deuxième, à l'hiver, incluant une prise en charge de 12 à 15 jours consécutifs. Ce stage se déroule dans la même classe. Il serait important de permettre à la stagiaire de vivre les particularités de la rentrée.
6. Le **stage IV** s'échelonne sur deux sessions. Il comporte une intégration progressive de 12 jours à l'automne, suivie d'un minimum de 5 jours consécutifs de pleine responsabilité en décembre et d'une prise en charge complète du groupe d'élèves, pour une durée de 15 semaines, de janvier à avril.
7. Pour **tous les stages**, l'université assigne à chaque stagiaire un superviseur. Il intervient lors des comités de supervision et demeure disponible auprès de l'enseignante associée.

Pour des informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec :

Mélissa Mckenzie

Agente de stage

Module des sciences de l'éducation

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

445, boul. de l'Université

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4

Téléphone : (819) 762-0971, poste 2235

Télécopieur : (819) 797-4727

Courrier électronique : melissa.mckenzie@uqat.ca

Dans ce document, le générique féminin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Révisé en août 2010